



**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 FEVRIER 2009**

Présents :

Messieurs ZOUTE, BUISSE, VALLIN, DECALONNE, DELBROUCQ, FROISSANT, BARBE, DENNIN, DUBOIS, LEUILLETTE, LEPERS, MERLIN, POILLOT,

Mesdames MELI, BRASIER, MOTTE, PEREIRA, SAILLIOT, TURBELIN

Absents excusés :

Monsieur CHIAREL : pouvoir à Monsieur BUISSE
Madame LEFROU: pouvoir à Madame MELI
Monsieur RONDOUX : pouvoir à Monsieur ZOUTE

Absent : Madame VANBAELINGHEM

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur David VALLIN

Le compte rendu de la séance du 05 Février 2009 est adopté à l'unanimité.

Modification de l'ordre du jour :

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'approbation du nouvel ordre du jour

Proposition acceptée à l'unanimité

Décisions :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

- Contrat Groupe BATUQUERIA : Animation en déambulation du Carnaval des jeunes

Versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008 :

Monsieur le Maire explique que le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009.

Le montant de référence est de 319 498 €. Aussi, il est proposé au Conseil d'inscrire au budget de la commune 350 000 € au minimum de dépenses réelles d'équipements

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

Autorisation de dépenses d'Investissement avant le vote du BP 2009 :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que jusqu'à l'adoption du Budget Primitif, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit sur la base de 220 500.03 €. Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption et il propose à l'Assemblée d'autoriser les dépenses suivantes :

Chapitre 21 :	
- nature 2183 Acquisition de matériel informatique :	1 000 €
- nature 2184 Mobilier :	3 500 €
- nature 2158 Outillage et défibrillateurs cardiaques automatiques :	11 050 €
- nature 21312Fourniture et pose d'un tableau modulaire et disjoncteurs :	1 100 €

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

Convention d'adhésion au service d'hygiène et sécurité au travail du CDG59 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG) les fonctions d'inspection-conseil dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène au travail par l'intermédiaire d'une convention.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération

Proposition votée à l'unanimité

Adhésion à l'Agence Technique Départementale (ATD) :

Monsieur le Maire expose que la commune est parfois confrontée à des difficultés pour apporter une solution rapide et adaptée à un problème particulier, qu'il soit d'ordre technique, juridique, financier, social ou culturel. Il en est de même pour la recherche de documentation ou de jurisprudence.

Aussi, Monsieur le Maire souhaiterait que la commune adhère à l'Agence Technique Départementale au service des Collectivités Territoriales du Nord, qui est spécialisée dans ce type de services et prestations.

L'adhésion à cet organisme se fait sur la base de 0,20 € par habitant soit une dépense annuelle de 604 €.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération

Proposition votée à l'unanimité

Demandes de subvention au titre de la D.G.E. :

- toiture de la salle de sports Victor PROVO**
- réfection des murs de l'Eglise St VAAST :**

Le Maire, après avoir expliqué à l'Assemblée la nécessité et l'urgence d'envisager la réfection de la toiture de la salle des sports Victor Provo et des murs de l'Eglise St VAAST et reçu l'avis favorable de celle-ci, lui demande de vouloir bien l'autoriser à constituer les dossiers de demande de subvention au titre de la D.G.E.

Monsieur Le Maire donne lecture des 2 délibérations

Proposition votée à l'unanimité

Questions et informations diverses :

* Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- * Les travaux rue du Cimetière pour la mise en place d'une zone 30 débuteront le 9 Mars.
- * Dans la cadre de la préparation de LILLE 3000, une action est à mettre en place.
- * La sortie à KEUKENHOF du dimanche 19 Avril 2009 ne se fera pas.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question soulevée, la séance est levée.